

Mairie
de
Pontigny
89230

Tél. : 03 86 47 42 87
Fax : 03 86 47 43 55

Dernière minute:

**Exposition artistique AUTOMNALE de PONTIGNY
par les artistes du village.**

Du 2 au 16 septembre 2007 Dortoir des Convers

A ne pas manquer.

Un Projet pour l'Emploi à Pontigny

Depuis début juin, huit personnes travaillent dans le Domaine de l'Abbaye, à l'entretien des espaces verts. Une autre est employée au gardiennage et une dernière travaille avec l'équipe municipale. Ces contrats aidés d'une durée de 6 mois, doivent permettre une insertion professionnelle, avec une formation et une aide à la recherche d'emploi. Ce "chantier espaces verts" est animé par l'Association Graine de Solidarité, financé par la Région et le Conseil Général. La municipalité finance un emploi et apporte des moyens matériels pour la formation et la recherche de travail. Quatre personnes de Pontigny bénéficient du dispositif.

C'est une première action que nous sommes heureux d'avoir contribué à mettre en œuvre. Depuis le transfert de l'ADAPT à Monéteau, les emplois locaux ont été réduits de moitié et sont notoirement insuffisants pour 850 habitants. Il faut reconnaître que les villages voisins ont été plus efficaces que nous pour favoriser l'emploi. Les quelques entreprises présentes à Pontigny sont anciennes, seuls quelques artisans sont venus s'installer cette dernière décennie. Nous n'avons pas su anticiper ce départ pourtant prévu de longue date, repoussant le règlement du problème sur les autres, les Conseils Régional ou Général, la Communauté de Communes...

Aujourd'hui, c'est un **Projet pour l'Emploi** à Pontigny que la municipalité propose et commence à mettre en œuvre. Tout d'abord, à court terme, *en aidant les demandeurs d'emploi*, ils sont une quarantaine environ, dans leur recherche. Une salle de la mairie est équipée d'un ordinateur pour consulter les offres sur Internet et rédiger les CV. Elle sera ouverte aux demandeurs d'emploi volontaires, en liaison avec l'ANPE et la Mission locale avec qui nous passons une convention pour assurer sur place une permanence d'une demi-journée tous les quinze jours à partir de septembre. Un encadrement de bénévoles sera aussi organisé. Ensuite pour le moyen terme, nous travaillons activement sur l'avenir du Domaine de l'Abbaye, en coopération avec de multiples acteurs locaux ou régionaux, des institutionnels, et le Conseil Régional. Avec l'objectif d'une solution alternative si la vente ne se fait pas, comportant la réalisation de formations dans les bâtiments, l'aménagement de jardins dans les 10 hectares du Domaine, et le développement du tourisme. *Ce projet pour le domaine doit contribuer à recréer dès l'année prochaine une partie de l'emploi perdu.*

Enfin, pour préparer le long terme, la municipalité a engagé l'étude préalable du *Parc d'Activités de Pontigny*, qui sera situé en sortie du village vers Saint Florentin sur un peu plus de 3 hectares (prévus au POS depuis quinze ans). Nous disposons d'un positionnement géographique enviable, de surfaces à viabiliser, dans un contexte favorable pour l'installation à Pontigny d'activités nouvelles, qui ne seront plus renvoyées comme par le passé sur Saint Florentin, Ligny ou Maligny.

C'est à nous de nous mobiliser pour créer à Pontigny les emplois de demain, pour nous et nos enfants. Ces emplois iront de pair avec le développement des commerces, des services et de l'habitat. Bref c'est la vie et l'avenir du village qui est en jeu. Pour paraphraser le proverbe, c'est en passant à l'action nous même sans attendre que les solutions viennent des autres, que nous obtiendrons j'en suis certain, toutes les aides nécessaires pour mener ce *Projet pour l'Emploi* à bien. Et le chantier d'insertion "Graine de Solidarité" en est le premier résultat visible.

Bien cordialement
Hubert Trapet

LES INFOS DE PONTIGNY EXPRESS

Travaux de Voirie

Rue de la Source

La rue de la Source vient d'être entièrement rénovée. Hier une voie en terre battue, aujourd'hui une belle rue bitumée permettant aux riverains d'accéder confortablement à leur habitation.

Rue du Château Gaillard

Cette petite rue a été barrée pendant plusieurs semaines. C'était pour la bonne cause. En effet, le réseau d'adduction d'eau de cette voie a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Il reste à traiter l'écoulement des eaux pluviales avant la pose d'un nouveau revêtement, qui aura lieu dans les prochains mois

Station d'Épuration

Suite à l'A. O. (appel d'offre) concernant la réalisation de la nouvelle station d'épuration, la commission « Urbanisme » s'est réunie le 25 juin.

Cette réunion avait pour but de procéder à l'ouverture des plis des cinq cabinets d'étude qui avaient répondu à cet A. O. Pour ses bonnes références, sa proximité, son savoir faire, le cabinet SDDEA (Syndicat Départemental Des Eaux De l'Aube) a été retenu.

Ce choix sera proposé au prochain conseil municipal qui se tiendra le 3 juillet et fera l'objet d'une délibération.

Piste du complexe multisports du Pré Neuf

La piste d'athlétisme qui entoure l'aire de jeu du terrain multisports commençait à se dégrader. Des fissures de plusieurs mètres étaient apparues à la suite vraisemblablement de mouvements du sous sol. Pour éviter une plus grande détérioration des travaux de réfection viennent d'être entrepris. A ce jour, la piste a retrouvé son aspect initial et peut de nouveau être utilisée sans danger.

Budget Communal 2007

Vous trouverez en pages centrales les principales données des sections fonctionnement et d'investissement du budget communal pour 2007.

Ce budget s'élève globalement à 1 535 034 € Il permet de terminer le paiement du toit de l'Abbatiale, de lancer l'opération cœur de village, de réaliser des travaux de rénovation pour le Mille Club, les Ecoles, d'améliorer une partie des réseaux et de la voirie, et d'apporter une aide significative aux Associations et au CCAS. Ces dépenses et investissements sont contrebalancés par des recettes provenant pour l'essentiel de la vente du terrain de la rue Andrée Merle et des dotations et subventions de l'Etat.

A noter que le taux des taxes propres à la commune de Pontigny reste inchangé.

Le site Internet

Nous venons de choisir notre prestataire pour réaliser le site internet de la ville de Pontigny. Ce site comportera des informations générales et historiques, une présentation des activités, des services, des associations, des entreprises. Il comportera également des renseignements administratifs et permettra d'effectuer certaines démarches auprès de la mairie à distance. Des liens seront établis, renvoyant sur d'autres sites partenaires ou utiles. Enfin il sera mis à jour régulièrement, pour apporter une information vivante. Vous y trouverez par exemple Pontigny Express, Vivre à Pontigny, les comptes rendus de conseils municipaux et du conseil des jeunes.

Cantine scolaire

Un nouveau règlement de cantine a été défini au SIVOS, de manière à aligner les fonctionnements et tarifs dans les 3 villages Pontigny, Rouvray et Venouse pour la rentrée prochaine. Les parents d'élèves seront informés individuellement. Une réunion est prévue pour eux le 3 septembre à 20H30 au Mille Club.

Civilités et vie en commun (suite) : propreté des dépôts de tri sélectif

Quelques personnes ont reçu des lettres de la municipalité, concernant l'utilisation des dépôts de tri sélectif. Nous trouvons trop souvent au pied des containers des sacs et cartons laissant échapper leur contenu à tous les vents, qui devraient être remis au ramassage des ordures du jeudi matin. Merci à tous de bien utiliser ces tris sélectifs, la déchetterie et le ramassage hebdomadaire des déchets ménagers. Et merci aussi de ne pas laisser les poubelles dehors, ce qui est interdit mais surtout peut gêner vos voisins.

Cœur de Village:

L'opération cœur de village dont on parle depuis plusieurs mois est entrée dans une phase active.

Le cabinet CDHU vient de remettre à la Mairie son premier rapport concernant l'étude pré-opérationnelle.

Sur les bases d'une analyse socio démographique, d'un "état des lieux" historique, topologique et urbanistique, ce document diagnostique précise les atouts et les faiblesses du village.

Les forces du village reposent sur une situation privilégiée par rapport aux pôles d'emplois (Auxerre, St Florentin), sur l'existence d'un patrimoine historique exceptionnel avec un fort potentiel touristique, d'un bâti originel bien préservé, et d'un tissu commercial de proximité diversifié.

Les points faibles du village sont représentés par la présence de la RN 77 avec sa dangerosité croissante, et des espaces urbains non valorisés.

La 2eme phase de l'étude de faisabilité qui débute aujourd'hui portera sur la définition des orientations d'aménagement. Les conclusions seront remises à la Mairie fin septembre 2007.

A ce stade de l'étude, CDHU va prendre en compte les résultats de l'enquête "*Cœur de Village et Avenir de Pontigny*" qui vous a été soumis par la Municipalité. A ce propos, 70 réponses sur les 350 questionnaires distribués sont parvenues à ce jour à la Mairie. Pour permettre aux retardataires de s'exprimer, la date limite de réponse fixée initialement au 30 juin est repoussée au 9 juillet prochain.

Passeport et carte d'identité

Pour obtenir votre passeport ou votre carte d'identité, vous devez vous adresser à la Mairie.

Une liste des pièces justificatives à présenter vous sera communiquée.

Des pièces spécifiques sont nécessaires pour les personnes mineures

Coût: 60€ en timbre fiscal pour un passeport. Validité 10 ans

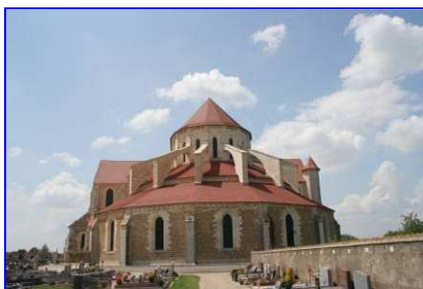
CNI: gratuite, validité 10 ans

Attention: le délai d'obtention est en moyenne de 30 jours

Toiture de l'Abbatiale

Les travaux de réfection de la toiture de l'abbatiale sont achevés (voir P.E N°4). La dernière tranche est désormais réglée pour 392000 €.

L'inauguration de l'ensemble de la toiture se déroulera fin septembre en présence de tous les acteurs de cette belle réalisation.



Tranquillité vacances

La période des vacances est propice aux cambriolages.

Si vous êtes amenés à vous absenter, vous pouvez informer la brigade de gendarmerie de vos dates de départ et de retour, du moyen de vous contacter, de l'identité de la personne à qui vous avez éventuellement confié vos clés.

Gendarmerie de Ligny: 03 86 47 40 17 ou le 17

Groupement de gendarmerie de l'Yonne : 03 86 49 53 01

L'ADMR

L'ADMR rappelle que le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) assure sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels.

Pour tout renseignement s'adresser au SSIAD

22 rue Paul Desjardins à Pontigny (Maison Pierot 1^{er} étage)

Tél: 03 86 47 55 12

Fax: 03 86 47 85 18

ssiadpa-pontigny@wanadoo.fr

Elections : Rappels des résultats de Pontigny

Elections présidentielles 2^{ème} tour le 6 mai 2007

Electeurs Inscrits : 580

Suffrages Exprimés: 445

N.SARKOZY: 233 voix (52,36% des suffrages exprimés)

S.ROYAL: 212 voix (47,64% des suffrages exprimés)

Elections législatives 2^{ème} tour le 17 juin 2007

Electeurs Inscrits: 580

Suffrages Exprimés: 313

J.M.ROLLAND: 158 voix (50,48% des suffrages exprimés)

J.Y.CAULLET : 155 voix (49,52% des suffrages exprimés)

AUTOMNALES DE PONTIGNY

Ce titre est celui de l'exposition artistique qui se tiendra du **2 au 16 septembre** prochain dans le Dortoir des Convers. La particularité de cet événement est de réunir en un même lieu, tous les artistes de Pontigny (17 au total). C'est ainsi que peintres, sculpteurs, céramistes, potiers, relieur d'art, spécialiste du collage de papiers découpés, photographes, se sont donnés rendez vous aux AUTOMNALES.

Les arts populaires seront également présents grâce aux membres du Club Intergénération qui offriront à vos regards leurs fins travaux de couture, de broderies, de dentelles. Enfin les enfants des écoles proposeront une rétrospective de la vie des moines cisterciens dans l'Abbaye de Pontigny.

Un évènement dans l'évènement, le peintre Jacques CANONICI présentera une galerie de portraits de Pontignaciens. A voir absolument.

L'entrée sera gratuite. Vous pourrez visiter cette exposition du lundi au vendredi de 14 à 19 heures et les samedi et dimanches de 10 à 19 heures.

Dans le cadre de cette animation, les Amis de Pontigny donneront une conférence le vendredi 7 septembre à 20 heures 30 sur la vie de Pontigny au moyen age.

Programme des festivités estivales

juillet

7: Découverte nocturne de l'Abbaye

14: Jeux, bal et feu d'artifice

15 : Concert de l'Académie de la renaissance à l'abbatiale

22: Journée du terroir sous la halle

28: Découverte nocturne de l'Abbaye

29: Concert de chants polyphoniques de Mongolie à l'Abbatiale

Aout:

11: Découverte nocturne de l'Abbaye

18: Concert LUX FEMINA à l'Abbatiale

26: Vide grenier

Septembre:

2 au 16: expo: Automnales de Pontigny

8: Paëlla géante

8: Découverte nocturne de l'Abbaye

15 et 16 : Journées du Patrimoine

Semaine de la Musique

La semaine de la Musique a débuté le 16 juin par un concert gratuit du groupe vocal ALMA . Beau succès populaire avec plus de cent spectateurs, pour un spectacle de grande qualité.

Cette semaine s'est achevée le samedi 23 avec la Kermesse des écoles, suivie du gala de danse de la maison de l'enfant et enfin du traditionnel feu de la St Jean et du bal.

Là encore, de très nombreux spectateurs ont apprécié et applaudi les différentes animations de la journée.



Nouveaux habitants

Le 11 juin dernier, le conseil municipal a reçu au Mille club, quelques uns des nouveaux habitants de Pontigny. Après une présentation du village, le livret d'accueil de la ville crée pour l'occasion a été remis à chacun d'entre eux. Ce fascicule répertorie toutes les adresses et numéros de téléphone indispensables. Des exemplaires sont disponibles à la Mairie.

Concours des Maisons Fleuries

Le jury a effectué les visites des jardins candidats le 29 juin. En raison de la qualité des travaux présentés, l'établissement du palmarès n'a pas été aisé. Les gagnants seront informés dans le courant du mois de juillet. Une réception sera organisée en septembre pour la remise des prix.

Par ailleurs, la ville de Pontigny participe pour la 1ere fois au concours des villes et villages fleuris de l'Yonne. Le jury départemental visitera notre village le 13 juillet prochain.

Comité de jumelage

Le comité de jumelage nous informe de la venue les 8 et 9 septembre prochains d'une délégation de la ville de St Thomas.

Après une réception officielle à la Mairie, nos amis allemands participeront aux animations du village prévues ces jours là.